

Agenda 21 Local-Mendon

Phase 1

Information - mobilisation des associations – 20 octobre 2010 – 20h30

Compte-rendu

Présents : - environ 15 représentant(e)s d'associations de Local-Mendon,
- Louis Hervé, Maire,
- Gilles Thunet, adjoint au développement durable, à l'environnement et à la culture,
- Plusieurs élu(e)s du conseil municipal,
- Guillaume Février du CPIE.

La réunion se plaçait dans le cadre de l'Agenda 21 de la mairie de Local-Mendon ; y étaient invités les associations de la commune. Ses objectifs étaient :

- de sensibiliser les participants sur le développement durable
- d'informer sur la démarche d'Agenda 21 engagée par la commune : objectifs des élus, méthode employée, actions réalisées et actions à réaliser,
- de recueillir les avis des participants sur les priorités pour agir en matière de développement durable à Local-Mendon,
- de débiter la mobilisation pour participer à la construction de l'agenda 21, véritable programme d'actions de développement durable.

Le présent compte-rendu reprend chronologiquement les phases de la réunion, en indiquant les idées, commentaires, débats soulevés lors des échanges entre participants.

1. Film court « C'est quoi le développement durable ? »

Le court film montre un micro trottoir, sollicitant les passants sur la questions : « c'est quoi le développement durable ? ».

Le film est visible sur internet à l'adresse : http://www.terre.tv/fr/19_institutionnel/21_solutions-durables/188_cest-quoi-le-dloppement-durable-

→ Quelques points soulevés par les participants près le visionnage :

- le développement durable c'est tellement vaste qu'il est difficile de le définir. Cela englobe tout.
- il est important que tous les échelons s'impliquent pour mettre en œuvre le développement durable. Le gouvernement, les communes, les citoyen(ne)s...

2. Construire ensemble le développement durable

Il est demandé aux participant d'exprimer des mots-clés qui leur évoquent le développement durable. Ceci aboutit aux mots suivants :

- Écologie
- Tri sélectif
- Recyclage
- Énergies propres/renouvelables
- Pollution, pesticides
- Économiser
- Qualité de vie
- Trop de consommation, nourriture, déchets, sur-emballage
- Énergies, économies
- Pour générations actuelles et futures
- Sur le long terme
- Économies
- Moins gaspiller, respecter les ressources
- Consommer local, de saison
- Implication de tous
- Système mondial
- Attention ne pas revenir à l'âge de pierre !
- relocalisation

A partir de ces mots-clés, on peut essayer de reconstruire une définition du développement durable qui serait un **mode de développement demandant l'implication de tous sur le long terme, pour assurer une bonne qualité de vie aux générations actuelles et futures, en respectant les ressources, en ayant recours aux économies (énergie, eau, déchets), en consommant intelligemment (moins, local, de saison), en évitant toute pollution ou gaspillage.**

Ceci permet de démontrer que le concept du développement durable n'est pas abstrait et inconnu des participants et surtout que le fait d'associer les représentations montrent que l'on est complémentaires et qu'un tel développement durable ne sera possible qu'en agissant ensemble sur un territoire.

3. Les approches du développement durable

Une présentation des approches classiques du développement durable est effectuée. Plusieurs entrées permettent de le caractériser :

- la définition du rapport Brundtland (1987): le développement durable est un « *mode de développement permettant de répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

- les 5 enjeux issus du sommet de la Terre de Rio (1992)

- lutte contre le réchauffement climatique
- préservation de la biodiversité et des ressources naturelles
- épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- modes de production et de consommation responsables.

- les trois sphères, ou piliers du développement durable : économie, société, environnement (économie solidaire, cohésion sociale, respect de l'environnement). On y associe aussi la 4ème sphère de la gouvernance (démocratie participative). Le développement durable ne peut être obtenu que si nos modes de vie respectent en même temps ces piliers.

- les 5 principes du développement durable :

- agir de façon transversale
- évaluer ce que l'on fait
- organiser le pilotage
- s'inscrire dans une amélioration continue
- favoriser les démarches participatives.

→ La discussion permet de mettre en avant plusieurs points, notamment sur les domaines sur lesquels agir de façon prioritaire en matière de développement sur la commune :

- tous les pays doivent s'y mettre. A quoi cela sert-il d'agir ici quand on constate que la Chine est entrée dans la surconsommation ?

- plusieurs associations de la commune font déjà attention ; aux déchets, aux consommables (gobelets consignés), aux détergents...

- les écoles Hugues Aufray et Notre Dame des Fleurs développent des dynamiques de développement durable (ex : démarche Eco-école pour ND des Fleurs, avec un travail sur l'alimentation cette année).

- sur la question du carénage des bateaux : des essais ont été faits avec des anti-fouling à base aqueuse, mais leur efficacité est moindre, il faut intervenir deux fois par an... les produits « écologiques » doivent encore bénéficier de recherche et développement pour parfois améliorer leur efficacité...

- agir pour le développement durable prend du temps. Or le temps, c'est de l'argent...

- le problème vient aussi du fait qu'il existe des incohérences réglementaires entre les pays.

- une fois que l'on a mis en place ou acheté certains équipements, autant les garder, il serait incohérent de les jeter pour racheter des produits un peu plus respectueux de l'environnement mais dont la fabrication a quand même un coût écologique.

- les comportements évoluent dans le bon sens car la science permet maintenant de quantifier les pollutions environnementales et les gens sont préoccupés de leur santé. Mais on ne connaît pas encore les conséquences sanitaires de tous les produits que nous utilisons...
- un exemple : les abeilles sont en danger entre autres à cause de certains pesticides. Comment feront-nous sans ces pollinisatrices essentielles à l'agriculture ?

4. Présentation de l'Agenda 21

L'agenda 21 (programme d'actions de développement durable pour le 21^{ème} siècle) est présenté : les objectifs initiaux des élus, la méthode développée et son pilotage, les actions réalisées et les étapes à venir, le rôle des citoyens.

Les objectifs de la municipalité de Loccal-Mendon

- appliquer le développement durable de façon transversale
- agir sur le fonctionnement de la mairie et agir sur le territoire
- penser global mais agir local
- agir sur le long terme
- se baser sur des actions concrètes
- associer les habitants et les acteurs locaux, favoriser les démarches participatives.

Un outil pour appliquer le développement durable : l' Agenda 21

- littéralement agenda = « ce qui doit être fait »
- plan d'action de développement durable pour le 21^{ème} siècle
- adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio, en 1992
- chapitre 28 : initiatives des collectivités locales à l'appui de l'agenda 21
- volet interne/volet externe
- souhait que cela « dépasse » la mairie...

Les étapes de la mise en œuvre d'un Agenda 21

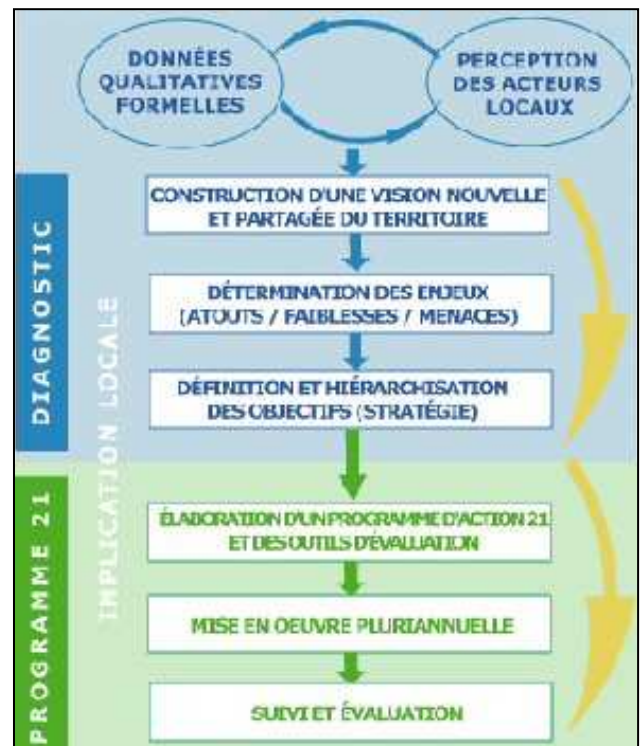
- information et sensibilisation
- organisation du pilotage
- mobilisation des agents, des élus en interne ; des acteurs locaux et de la population à l'externe
- mise en œuvre d'actions pilotes
- réalisation du diagnostic de territoire participatif
- mise en relief d'axes pour l'Agenda 21
- déclinaison de ces enjeux/axes en objectifs puis en actions
- rédaction de fiches-actions = AGENDA 21
- mise en œuvre, suivi et évaluation.

Agenda 21...

- ...de commune,
- ...d'entreprise (RSE, SD21000, P2D...),
- ...d'établissement scolaire,
- ...de collectivité territoriale ,
- ...de foyer,
- etc.

Ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui...

- formalisation du projet,
- mise en place d'une méthodologie,
- sensibilisation des élus,
- sensibilisation des agents,
- réunion avec les citoyens et les entreprises,
- réalisation d'opérations pilotes,
- création d'un comité de pilotage.



Prochaines étapes

- sensibilisation/formation de tous,
- état des lieux,
- diagnostic partagé de territoire.

→ Quelques points soulevés par les participants suite à la présentation :

- « si la mairie nous invite, c'est qu'elle a besoin de nous ».
- une des actions possibles est d'améliorer la qualité de l'alimentation à la cantine. Mais la mairie a déjà évolué en ce sens, c'est pourquoi il est très important qu'elle renforce sa communication vers les parents d'élèves et plus globalement vers la population pour valoriser ce qu'elle fait en matière de développement durable.
- un problème : la sous-utilisation des cars scolaires. Cette année, on compte 37 inscrits pour 2 cars de 59 places chacun. Comment créer la demande des parents ? Les tickets journaliers étaient déjà une bonne idée, mais il faut aller plus loin. En terme de développement durable, il est important de privilégier les transports collectifs.
- il sera très important d'évaluer les futures actions mises en place, afin de voir entre autres si les résultats obtenus correspondent aux objectifs initiaux.
- une autre piste d'action serait d'avancer sur l'érosion de la communication entre les gens ; sur l'individualisme, le repli sur soi.
On se rend compte par ailleurs dans certaines associations que le bénévolat diminue, qu'il y a moins d'investissement de la part des adhérents.
Des comportements « consommateurs » se développent aussi parfois dans certaines associations.
- le carnaval de 2008 était un véritable succès, renforcé par la coopération de plusieurs partenaires associatifs : c'est un bel exemple d'action de développement durable. Le forum des associations permet aussi de faire se rencontrer les gens et répond donc à des enjeux de cohésion sociale.
Dans la même lignée il est donné rendez-vous à tous le 2 janvier 2011 à 18h au centre bourg pour une surprise...
- afin de communiquer sur l'action associative, il ne faut pas hésiter à solliciter la presse qui répond toujours efficacement.

6. Questions sur feuilles

Enfin, tout en prenant un pot de l'amitié, il est proposé aux participant(e)s de répondre à 5 questions écrites sur de grandes feuilles disposées sur des tables au fond de la salle. Les échanges se poursuivent en petits groupes jusqu'à la fin de la soirée.

Les réponses apportées aux questions sont les suivantes :

Quels sont les priorités selon vous pour le développement durable de Locoal-Mendon ?

- tri sélectif, ne plus trouver des tas de cartons et de ferraille à côté des conteneurs le lundi
- développer le compostage
- agir sur le chauffage dans les lieux publics
- améliorer la gestion des déchets verts
- développer l'utilisation des sacs jaunes pour le tri au niveau des vestiaires.

Sur quels thèmes souhaiteriez-vous recevoir de l'information ?

- les énergies et l'électricité
- l'eau
- le recyclage
- les producteurs locaux.

Comment impliquer votre association dans la démarche ?

- en faisant plus de tri sélectif (déchets plastiques)
- en étudiant la solution du gobelet à consigne pour les différentes manifestations
- en privilégiant, proposant, incitant au covoiturage
- en fermant les portes et en éteignant les lumières
- en sensibilisant les enfants qui amèneront un changement au niveau des parents.

Comment organiser le diagnostic de territoire ? Que faut-il diagnostiquer ?

- décrire ce qui se fait déjà/ce qui ne se fait pas
- ce qui marche bien/ ce qui doit être amélioré
- en sollicitant différentes « spécialistes ».

Quels sont les principaux freins et leviers pour avancer ?

- Freins :
 - manque de communication
 - difficultés à mobiliser les gens
 - individualisme
 - le coût
 - l'investissement en temps
 - le changement d'habitude
- Leviers :
 - la communication
 - le souci de l'avenir de nos enfants
 - raisonner sur l'amortissement
 - changer nos habitudes.

Enfin, une feuille de présence diffusée au sein des participants permet de recueillir les thèmes prioritaires pour certains et leurs souhaits d'engagement futur au sein de la démarche.

Prochaines étapes :

- démarrage de l'état des lieux des pratiques en interne à la mairie,
- suite de la sensibilisation des acteurs locaux au développement durable,
- réunion du comité de pilotage le 17 novembre
- diagnostic de territoire participatif.

Compte-rendu établi par Guillaume Février.